



FORMATION PRATIQUE ET THÉORIQUE

Formation 7 heures obligatoires _____ **285,00 €**

2 heures de théorie

2 heures de pratique hors circulation

3 heures de circulation (dont une partie en écoute pédagogique)

Tarif spécial Formation 7 heures obligatoires _____ **255,00 €**

Pour les anciens élèves ayant passé le permis A2 dans nos établissements

TENUE VESTIMENTAIRE OBLIGATOIRE



- Casque norme CE
- Gants norme CE
- Blouson épais
- Jean
- Chaussures couvrant les chevilles

PIÈCES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

☐ **1 Photo d'identité (sans lunettes) : plaquette « e-photo » conforme ANTS** (avec signature électronique et code chiffré)

☐ **Carte d'identité recto-verso ou passeport** (en cours de validité)

☐ **Justificatif de domicile** (daté de moins de 6 mois)

Si vous êtes hébergé, il est impératif de joindre :

Les 2 documents
doivent être au même
nom et prénom que
ceux du justificatif

☐ La pièce d'identité recto-verso de l'hébergeur

☐ Une attestation d'hébergement, datée et signée avec la mention « depuis plus de 3 mois »

☐ **Permis de conduire recto-verso**

☐ **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** (obligatoire de 17 à 25 ans)

Lorsque l'élève n'a pas encore été convoqué, il peut d'ores et déjà être remplacé par l'attestation provisoire de situation vis-à-vis du service national

**JE SUIS UN
JUSTIFICATIF DE DOMICILE**

- Avis d'imposition
- Taxe foncière
- Taxe d'habitation
- Facture eau
- Facture d'électricité
- Facture de téléphone
- Quittance de loyer
- Attestation titulaire de contrat (eau et électricité)

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

La formation est à régler lors de l'inscription.